

Notice of Extension of submission deadline : Selection of Individual Consultant to develop an 'ECOWAS Model Regulation on Artisanal Mining and Small-scale Mining which aligns with the Community's vision

The ECOWAS Commission refers to the publication of an expression of interest for the Selection **of an Individual Consultant to develop an 'ECOWAS Model Regulation on Artisanal Mining and Small-scale Mining which aligns with the Community's vision** and wishes to inform the interested Consultants that *the S submission Deadline is now postponed to May 11th 2020 at 11 .00 am.*

Also note that electronic submissions are also accepted and shall be addressed to procurement@ecowas.int with copy to sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; wbaidoe@ecowas.int ;

All other conditions as stated in the published advert remain unchanged (EOI ATTACHED).

**Thank you
Signed
ECOWAS Commission.**

Extension de la date limite de soumission : Sélection d'un consultant individuel en vue de l'élaboration « d'un modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté »

Faisant suite à l'avis de manifestation d'intérêt publié pour la sélection **d'un Consultant individuel en vue de l'élaboration « d'un modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté »**, la Commission de la CEDEAO informe les consultants intéressés de l'extension de la date limite de soumission des Manifestations d'intérêt **au 11 Mai 2020 à 11H.**

Prière de noter également que les soumissions électroniques sont aussi autorisées et devront être adressées à : procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; wbaidoe@ecowas.int

Toutes les autres conditions telles que stipulées dans l'avis publié demeurent inchangées (Avis de manifestation joint).

Merci.

La Commission de la CEDEAO

REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST
(Consulting services – individual consultant selection)

Selection of Individual Consultant to develop an ‘ECOWAS Model Regulation on Artisanal Mining and Small-scale Mining which aligns with the Community’s vision

Reference No. ECW/IC/ADM-MN-1/24-04 -20/gd

In the framework of the execution of the 2020 Budget, The Economic Community of West African States (ECOWAS) intends to apply a portion of its budgeted counterpart funds for the **Selection of an Individual Consultant to develop an ‘ECOWAS Model Regulation on Artisanal Mining and Small-scale Mining which aligns with the Community’s vision.**

2. The objective of the consultancy service is to develop for consideration and adoption, a Draft ECOWAS Model Regulation on Artisanal and Small-scale Mining that aligns with the Community’s vision.

3. The consulting services (“the Services”) include the following as shown below and the duration of the contract shall be for an initial period of eighty eight (88) working days (approximately 4 months). The assignment is to be executed off-site at the Consultant’s usual place of residence. Duties and responsibilities of the consultant:

Duties and Responsibilities of the Consultant:

i. Draft an ECOWAS Model Regulation on Artisanal and Small-scale Mining, then submit it through the Commissioner, Energy & Mines within a specified number of days. This Draft Regulation shall take into consideration the following:

- a. Properly define the terms and terminologies used.
- b. Undertake a situational analysis of the sub-sector in all the Member States by taking into account best practices in such matters across the region or even elsewhere.
- c. Strengthen the capacity of the operators engaged in the sub-sector.
- d. Create a fund for rehabilitation and protection of the environment *and identify sources for the fund.*
- e. Prioritize actions to be carried out to regulate and ensure oversight of the sub-sector.

ii. Be the Resource Person(s) in the review and statutory validation process of this document

4. The ECOWAS Commission now invites eligible Individual Consultants (“Consultants”) to indicate their interest in providing the Services. Interested Consultants should provide information demonstrating that they have the required qualifications and relevant experience to perform the Services. *The shortlisting criteria are as follow:*

Educational Qualification

- Demonstrated academic competence from a related-field(s) within the geo-extractives sector;

Experience

- Demonstrated appreciation of the Community's developmental policy-orientation for the geo-extractives sector.
- Demonstrated practical experience in policy-related, regulatory conceptualization within a multi-sectoral, international best practice context.
- Proven ability to write reports in clear and concise legal and technical context, communicate effectively, present concepts with limited slides, and meet assigned-deadlines.
- Proven ability to maintain excellent interpersonal skills and to establish and maintain effective working relationships within a multi-lingual and cultural environment of an international development organization.

Language

- The individual consultants shall be fluent (reading, writing, speaking) in one (1) of the ECOWAS Official Languages (English, French or Portuguese) and the practical knowledge (reading, writing, speaking) of an additional one would be an advantage.

NB: The attention of interested Individual consultants is particularly drawn to **Article 118 of the ECOWAS Revised Procurement Code (“Infringements by Candidates, Bidders and Awardees”)**, providing information on corrupt or fraudulent practices in competing for or executing a contract. In addition, please refer to the following specific information on conflict of interest related to this assignment as per **“Article 119 of the ECOWAS Revised Procurement Code.**

5. The Consultants will be selected in accordance with the *Selection of Individual Consultant* set out in the Consultant Guidelines. The shortlisted candidates will be interviewed for the position.

Interested consultants may obtain further information at the email addresses below during office hours: **Monday to Friday from 9.00 am GMT+1 to 5.00 pm GMT+1.**

Email: procurement@ecowas.int

with copy to: sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; wbaidoe@ecowas.int;

6. Expressions of Interest (**1 original and 3 copies**) **must be now delivered** in sealed envelopes and clearly marked **“Selection of an Individual Consultant to develop an ‘ECOWAS Model Regulation on Artisanal Mining and Small-scale Mining which aligns with the Community’s vision, Do not open except in the presence of the Evaluation Committee”** to the address below latest by **Monday 11th May, 2020 at 11.00 am (GMT+1), Nigerian Time.**

The ECOWAS Tender Box is located at the **Directorate of General Administration, Procurement Division, 1st Floor ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria.**

Please note that electronic submissions are accepted and shall be addressed to: procurement@ecowas.int with copy to sbangoura@ecowas.int and wbaidoe@ecowas.int .

This EOI is also published on the ECOWAS website <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>

Commissioner , General Administration & Conference

**APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

Recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration « d'un modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté »

Référence No. ECW/IC/ADM-MN-1/24-04-20/gd

Dans le cadre de l'exécution de son budget 2020, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envisage d'utiliser une partie des fonds budgétisés **au recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration d'un projet de « modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté »**.

2. L'objectif des services du consultant est d'élaborer, pour examen et adoption, un projet de modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté.

3. Les services à fournir par le consultant («les Services») sont décrits ci-après. La durée du contrat est estimée à une période initiale de quatre-vingt-huit (88) jours ouvrables (environ 4 mois). La mission doit être exécutée hors site, au lieu de résidence habituel du consultant. Les tâches et responsabilités du consultant sont les suivantes :

Rôles et Responsabilités du Consultant:

iii. Rédiger un projet de modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, puis le soumettre par l'intermédiaire du Commissaire chargé de l'Energie et des Mines dans un délai déterminé. Ce projet de règlement doit tenir compte des éléments suivants :

- a. définir correctement les termes et terminologies utilisés ;
- b. entreprendre une analyse de la situation du sous-secteur dans l'ensemble des États membres en tenant compte des bonnes pratiques en la matière dans la région, voire ailleurs ;
- c. renforcer la capacité des opérateurs du sous-secteur ;
- d. créer un fonds pour la réhabilitation et la protection de l'environnement et *identifier les sources de ce fonds* ;
- e. hiérarchiser les actions à mener pour réglementer et assurer le contrôle du sous-secteur.

iv. Le consultant sera la/les personne(s) ressource(s) dans le processus d'examen et de validation dudit projet de règlement au niveau des instances statutaires.

4. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels à soumettre leurs candidatures pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés, éligibles et qualifiés doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et expérience, et démontrer qu'ils remplissent les conditions requises pour fournir les services demandés. *Les critères fixés pour la présélection sont les suivants :*

Qualifications

- Posséder des compétences avérées dans un ou plusieurs domaines liés au secteur de la géo-extraction.

Expérience

- Avoir démontré sa compréhension de l'orientation de la politique de développement de la Communauté pour le secteur géo-extractif ;
- justifier d'une expérience pratique avérée dans la conceptualisation de la politique et de la réglementation dans un contexte multisectoriel et international de bonnes pratiques ;
- posséder une capacité avérée à rédiger des rapports dans un contexte juridique et technique clair et concis, à communiquer efficacement, à présenter des concepts avec un nombre limité de diapositives et à respecter les délais impartis ;
- avoir une capacité avérée à maintenir d'excellentes compétences interpersonnelles et à établir et maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement multilingue et multiculturel d'une organisation de développement international.

Connaissances linguistiques

- Les consultants individuels doivent avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale dans l'une des langues officielles de la CEDEAO de la Communauté (anglais, français et portugais). La connaissance pratique (à l'oral et à l'écrit) d'une autre de ces langues constituerait un atout.

NB: La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur l'**article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO portant «Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires»**, qui fournit des informations sur les pratiques de fraude ou de corruption en matière de concurrence ou d'exécution de contrats. En outre, ils sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à l'**article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO**.

5. Le recrutement du consultant se fera conformément aux critères de *Sélection de consultant individuel* énoncés dans les lignes directrices relatives aux Consultants. Tout candidat présélectionné sera soumis à un entretien avant d'être confirmé au poste.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques indiquées ci-dessous, durant les jours et heures ouvrables à la Commission de la CEDEAO, du **lundi au vendredi, de 09 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1)**.

Courriel: procurement@ecowas.int avec copie à: sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; wbaidoe@ecowas.int;

6. Les manifestations d'intérêt devront être soumises dans des enveloppes scellées (**un original signé et 3 copies**) portant clairement la mention **«Recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration d'un projet de « modèle de règlement de la CEDEAO sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle s'alignant sur la Vision de la Communauté. A n'ouvrir qu'en présence du Comité de dépouillement. »** Les manifestations d'intérêt doivent à présent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **Lundi 11 Mai 2020 à 11 heures (GMT+1), Heure du Nigeria**.

La Boite de réception des manifestations d'intérêt est placée dans le bureau de la **Division de la Passation des Marchés** située à la **Direction de l'Administration générale, au 1^{er} étage de la Commission de la CEDEAO sise au 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria**.

Veillez noter que les dossiers soumis par voie électronique sont à présent acceptés et seront soumis à : procurement@ecowas.int avec copie obligatoire à sbangoura@ecowas.int et wbaidoe@ecowas.int

.

La présente manifestation d'intérêt est également publiée sur le site Web de la CEDEAO. <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>.

Le Commissaire chargé de l'Administration Générale et Conférence